



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le six septembre deux mille vingt-deux s'est réuni à la mairie le quinze septembre deux mille vingt-deux à vingt heures trente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel DUTHEIL, maire,

**Date de
convocation :**
06 septembre 2022

Nombre de
conseillers en
exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Étaient présents : Monsieur Michel DUTHEIL, Madame Annette FOUSSARD, Monsieur Sofiane KISSOUM, Monsieur Dominique BORDIER, Monsieur Christophe RETIF, Monsieur Jean-Luc AUBERT, Madame Marie-Dominique GILLE-AYBES, Madame Emilie BORDIER, Madame Edith SACHER, Madame Pascale MAYEUR.

Absents excusés : Madame Marie-France REYMOND (donne pouvoir à M. Michel DUTHEIL), Madame Anita MENANT (donne pouvoir à Mme Pascale MAYEUR), Madame Ghislaine MOUCHARD (donne pouvoir à M. Dominique BORDIER), Monsieur Guy DESILES (donne pouvoir à Mme Edith SACHER).

Absents non-excusés : Monsieur Nicolas CAUCHAS.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Dominique GILLE-AYBES.

DCM-110-22 FIXATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS AUX DAUVAIS

Monsieur le maire rappelle que, par délibération n° DCM-032-21 du 15 février 2021, deux parcelles ont été mises en vente pour 1 € le mètre carré. Toutefois, des divisions parcellaires ont eu lieu et il convient de redéfinir le prix de vente pour chaque lot de parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité (2 abstentions et 12 voix pour) de fixer le prix de vente de la façon suivante :

- Parcelles ZI 435 et ZI 437 : 2 366 m² => 1 € le mètre carré
- Parcelles ZI 438 et ZI 431 : 924 m² => 2 € le mètre carré
- Parcelle ZI 433 : 156 m² => 2 € le mètre carré
- Parcelles ZI 432 ZI 436 et ZI 440 : 1 199 m² => 2 € le mètre carré

La vente des parcelles suivant les prix fixés ci-dessus est assortie de la condition de débiter la construction dans les deux ans à partir de la signature de l'acte (sauf la parcelle ZI 433).

Fait et délibéré en mairie,
Le 15 septembre 2022

Le maire,
Michel DUTHEIL